

Service Social Scolaire

Madame Bernadette SOULET-DEFAYE

FONCTION : ASSISTANTE SOCIALE

Définition de la fonction :

L'assistante sociale apporte aux élèves une aide appropriée tout au long de leur scolarité et en particulier dans les moments difficiles en vue d'une bonne adaptation scolaire et sociale. Elle apporte à l'équipe pédagogique un éclairage particulier sur la situation des élèves.

Descriptif des activités essentielles :

- Membre de la communauté éducative, elle intervient à la demande de l'élève lui-même, de sa famille, de l'équipe éducative, d'un partenaire extérieur
- Visant à favoriser l'épanouissement et la réussite des élèves, elle peut apporter écoute, conseils et soutien pour tout problème personnel (déprime, difficultés relationnelles...), familial (conflits, rupture...), scolaire (absentéisme, échec scolaire...)
- elle participe au suivi des élèves en difficulté, à la prévention et à la protection des mineurs en danger ou susceptibles de l'être
- elle peut contribuer, avec l'infirmière de l'établissement, à la mise en place de projets d'éducation à la santé et à la citoyenneté
- elle instruit les dossiers et participe à la commission qui attribue les crédits d'aide sociale (fonds social lycéen, fonds d'aide à la restauration)

Observations :

Liée par le secret professionnel, elle assure une permanence hebdomadaire dans le lycée le mardi (9h-12h) et y est présente l'après-midi. Peut également recevoir sur rendez-vous à tout moment de la semaine.